

N° 1350 - AVRIL 2025

SERVICE DE BROYAGE À DOMICILE

Suite à vos travaux de jardinage, vous avez de nombreuses branches dont vous voudriez vous débarrasser ?

Une solution : l'Administration communale de Viroinval vous propose son service de broyage à domicile.

Le broyage aura lieu les **jeudi 24 et vendredi 25 avril 2025** de 08h00 à 16h00 et, si nécessaire, le **samedi 26 avril 2025** de 08h00 à 12h00.

Où faire votre réservation ?

Au service technique communal des travaux - Contact 060/37.00.60 de 8 à 12 h et de 13 à 16h. Les dernières réservations sont fixées au mercredi 23 avril 2025, jusqu'à 12 h. Tout renseignement technique peut être obtenu à ce même numéro.

Rappel des modalités:

- 1) Les prestations de broyage sont gratuites mais limitées dans tous les cas à une demi-heure par site privé.
 - 2) Ni le personnel ni le matériel de la Commune ne pourront pénétrer dans une propriété privée.
 - 3) Les branchages devront être placés le plus près possible de la voie carrossable mais pour des raisons de sécurité sans entraver la voie publique.
 - 4) Seules les branches coupées dans l'année seront traitées ; les déchets verts au stade de putréfaction ne seront pas acceptés. Le diamètre des branchages ne pourra excéder plus de 8cm. Les troncs et les racines seront donc exclus. L'herbe, le lierre, les orties, les épines ou autres plantes grimpantes ne seront pas considérées comme branchage. Tout élément étranger (métal, plastique) devra être enlevé de chaque branchage. Le gravier, les petits cailloux sont également exclus.
 - 5) Le broyage ne s'effectue plus sur partie privée mais sur la voirie publique (généralement le long de l'habitation du demandeur). Il se peut que la voirie soit souillée par des résidus de broyat restés à l'endroit où le broyage des branches a été réalisé par les ouvriers communaux. Si c'est le cas, et conformément au Règlement général de Police administrative en application à ce jour, le demandeur devra obligatoirement veiller au nettoyage de la voirie bordant son habitation.
 - 6) Le broyat pourra être conservé si vous en faites la demande lors de l'inscription.
 - 7) Si pour une raison quelconque, le service n'a pas été rendu le jour déterminé, les bois devront être enlevés afin de ne pas perturber la circulation des piétons et véhicules.
 - 8) Le bois destiné au broyage ne pourra provenir d'une exploitation commerciale.
 - 9) Les branches qui ne seront pas traitées par la Commune devront être enlevées par le riverain puis amenées au parc à conteneur où des branchages y sont régulièrement broyés. Le broyat obtenu est mis gratuitement à votre disposition.
- Nous vous demandons simplement de vous servir raisonnablement pour que le maximum de personnes puisse en profiter.



SOUTENONS NOS COMMERCES LOCAUX !

ENQUÊTE COMMODO/INCOMMODO

Enquête du 21.04.2025 au 05.05.2025

OLLOY - Rue Pré des Velus - Aliénation de la parcelle SON B 596 K17, 610 M (pie) et 610 P (pie) pour une superficie de 13 A et 80 ca.

Informations : Mme Stéphanie FOSTY par téléphone au 060/31.01.78 ou par mail à l'adresse stephanie.fosty@viroinval.be

SAVE THE DATE : FÊTE DU PARC NATUREL LES 26 ET 27 AVRIL 2025

Rejoignez-nous à Nismes pour célébrer la nature et la convivialité.

- Samedi 26 avril : balades, visites, vernissage, repas du terroir et spectacle inédit.
 - Dimanche 27 avril : concerts, ateliers, animations, bar et petite restauration dans le Parc communal de Nismes.
- Découvrez le programme complet : <https://pnvh.be>

BOURSE AUX VÊTEMENTS, JOUETS ET PUÉRICULTURE - NISMES

Le samedi 17 mai 2025 de 10h à 16h au Centre Culturel Action Sud. Le prix de l'emplacement est de 8€.

Infos et réservations au 0474/61.80.55

AVIS DE FERMETURE

Nous vous informons que les services technique et administratif de l'Administration Communale seront **fermés les jeudi 1er et vendredi 2 mai 2025**.
Nous vous remercions pour votre compréhension.

**RAMASSAGE DES PMC SUR TOUTE L'ENTITÉ :
LE LUNDI 05 MAI 2025**

**RAMASSAGE DES PAPIERS/CARTONS SUR TOUTE L'ENTITÉ :
LE LUNDI 28 AVRIL 2025**

N° 1350 - AVRIL 2025

MÉRITES SPORTIFS : APPELS A CANDIDATURES

La prochaine cérémonie des « Mérites Sportifs », programmée le vendredi 09 mai 2025, mettra à l'honneur les acteurs locaux qui se sont engagés dans une des 7 catégories suivantes au cours de l'année 2024 :

- Prix dirigeants et bénévoles - Prix sport (-18 ans) : individuel, collectif, fille ou garçon - Prix sport (+18 ans) : individuel, collectif, fille ou garçon - Prix de l'exploit - Prix personne porteuse de handicap - Prix coup de cœur - Prix seniors.

COMPOSITION DU JURY

Vous êtes citoyen de Viroinval, vous souhaitez vous impliquer dans l'organisation des Mérites Sportifs et participer à l'analyse des dossiers de candidatures ? Devenez membre du jury ! *1 représentant par village sera désigné. Dépôt des candidatures pour le lundi 14 avril 2025. Renseignements et règlement : Service Affaires Générales - 060/31.01.74 – Sarah ROBERT – sarah.robert@viroinval.be

APPEL A CANDIDATS

Vous vous êtes illustré dans une catégorie ? Vous connaissez une personne qui s'est distinguée dans une catégorie ? N'hésitez pas à déposer un dossier de candidature ! Dépôt des candidatures pour le jeudi 24 avril 2025. *les candidatures doivent être accompagnées d'un dossier de performances et/ou de mérites.

Renseignements : Service Affaires Générales, Mme Sarah ROBERT par téléphone au 060/31.01.74 ou par mail à l'adresse : sarah.robert@viroinval.be

Le descriptif, le règlement et la fiche de candidature sont consultables sur notre site internet : www.viroinval.be



SOUTENONS NOS COMMERCE LOCAUX !

UN PROBLÈME POUR VOUS DÉPLACER ? MOBILESEM TROUVE LA SOLUTION AVEC VOUS !

Mobilesem, via sa Centrale Locale de Mobilité, vous accompagne dans le choix de la solution de mobilité la plus adaptée à vos besoins – que ce soit pour vos rendez-vous, courses, déplacements personnels ou médicaux.

Pour bénéficier d'un conseil personnalisé, il vous suffit de composer notre nouveau numéro : 071 11 44 44.

Découvrez toutes les offres et informations détaillées sur nos solutions de mobilité en consultant le site de Mobilesem www.mobilesem.be

Le service IDESS est également à votre disposition via le numéro : 060/34.74.79 ou 0478/54.07.60

L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE VIROINVAL RECRUTE UN OUVRIER MAÇON (D2) POUR LE SERVICE DES TRAVAUX, SOUS CONTRAT DE REMPLACEMENT À TEMPS PLEIN

En tant qu'ouvrier maçon au sein du service communal des travaux, vous serez affecté à l'équipe < bâtiment >. Vos missions seront dédiées à la maintenance des bâtiments communaux et divers travaux de maçonnerie sur le domaine public.

Conditions de participation au recrutement : • Être titulaire, au moment de l'entrée en fonction, d'un diplôme au moins égal au diplôme de l'enseignement technique secondaire inférieur ou d'un certificat technique secondaire inférieur ou un certificat d'apprentissage, en lien avec l'emploi à occuper (maçonnerie); • Être détenteur/trice du permis de conduire catégorie B (obligatoire); • Jouir de ses droits civils et politiques; • Fournir un extrait de casier judiciaire - Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction; • Répondre aux conditions d'aides à l'emploi (passeport APE) au plus tard lors de l'entrée en fonction; • Introduire sa candidature dans les formes et délais prescrits par le présent avis de recrutement; • Réussir les examens comprenant trois épreuves : écrite, pratique et orale. Pour réussir, vous devez obtenir 50 % minimum des points à chacune des trois épreuves et un minimum de 60 % des points au total des 3 épreuves.

Date limite de candidature : **25 avril 2025 avant 16h00.**

Candidature à adresser par envoi postal au Collège communal (date de la poste faisant foi) ou déposé en mains propres auprès de Madame Morine COLIN, service du personnel (adresse : Centre administratif, Parc Communal 1 à 5670 NISMES).

Annnonce complète sur notre site internet : www.viroinval.be

UN HUB DE MOBILITÉ À VIROINVAL ? VENEZ EN DISCUTER AVEC NOUS !

Un projet innovant de mobilité durable est en cours dans vos villages ! Dans le cadre du programme européen CROSS4MOBILITY, la commune de Viroinval envisage l'installation d'un Hub de Mobilité à Treignes et à Nismes.

Nous vous invitons à une soirée d'information et d'échange, avec au programme :

- Présentation du projet et de ses enjeux pour notre territoire ;
- Démonstration d'un véhicule d'autopartage ;
- Recueil de vos idées et suggestions pour adapter ce hub à vos besoins.

Rendez-vous **le jeudi 24 avril de 18h à 20h** à la salle Union Fraternelle de Treignes (rue Eugène Defraire 86 – 5670 Treignes).

La rencontre se clôturera par un moment convivial autour d'un verre.

Votre participation est essentielle pour faire de ce projet une réussite locale, ancrée dans la réalité de nos villages.

À bientôt,

L'équipe CROSS4MOBILITY & L'Administration communale de Viroinval.

Retrouvez toute l'actualité communale
sur le site www.viroinval.be et sur la page Facebook «Viroinval Infos»